

Plan d'action régional intégré
de **santé publique** de **Montréal**
2023 - 2025

AXE 1

LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Déterminant : Environnement familial



Québec 



Définition

L'environnement familial est la source principale d'influence sur le développement des enfants*. On y retrouve comme composantes les pratiques parentales, le climat familial et la résilience familiale, qui sont reconnus comme étant les aspects les plus fondamentaux et se définissent comme suit :

- **Les pratiques parentales** réfèrent aux réponses des parents* aux besoins de leur enfant (stimulation, affection, encadrement, protection, etc.). Les pratiques positives sont associées à des comportements tels qu'encourager, entretenir une relation chaleureuse et d'écoute, être cohérent et favoriser l'autonomie. Les pratiques négatives sont qualifiées de coercitives, trop permissives, négligentes ou inappropriées à l'âge de l'enfant.
- **Le climat familial** fait référence aux relations interpersonnelles au sein de la famille qui influencent la santé mentale et physique de ses membres. Il comprend les aspects de type relationnels comme la cohésion, la communication, les conflits ou la violence ainsi que les aspects familiaux comme l'organisation et la supervision des enfants.
- **La résilience familiale** est un processus dynamique qui permet à la famille de s'adapter positivement aux situations stressantes en mobilisant ses ressources, ses capacités et ses forces.

*Le terme enfant réfère à la tranche d'âge de 0-17 ans et le terme parents, aux mères, pères, tuteurs et tutrices ou toute autre personne significative et responsable de l'enfant.

Les conditions de vie et la santé psychologique des parents influencent l'environnement familial immédiat et sont abordés dans d'autres déterminants du PARI : fiches Logement, Pouvoir d'agir des communautés, Habitudes de vie, Résilience des individus et Services préventifs en périnatalité et petite enfance).

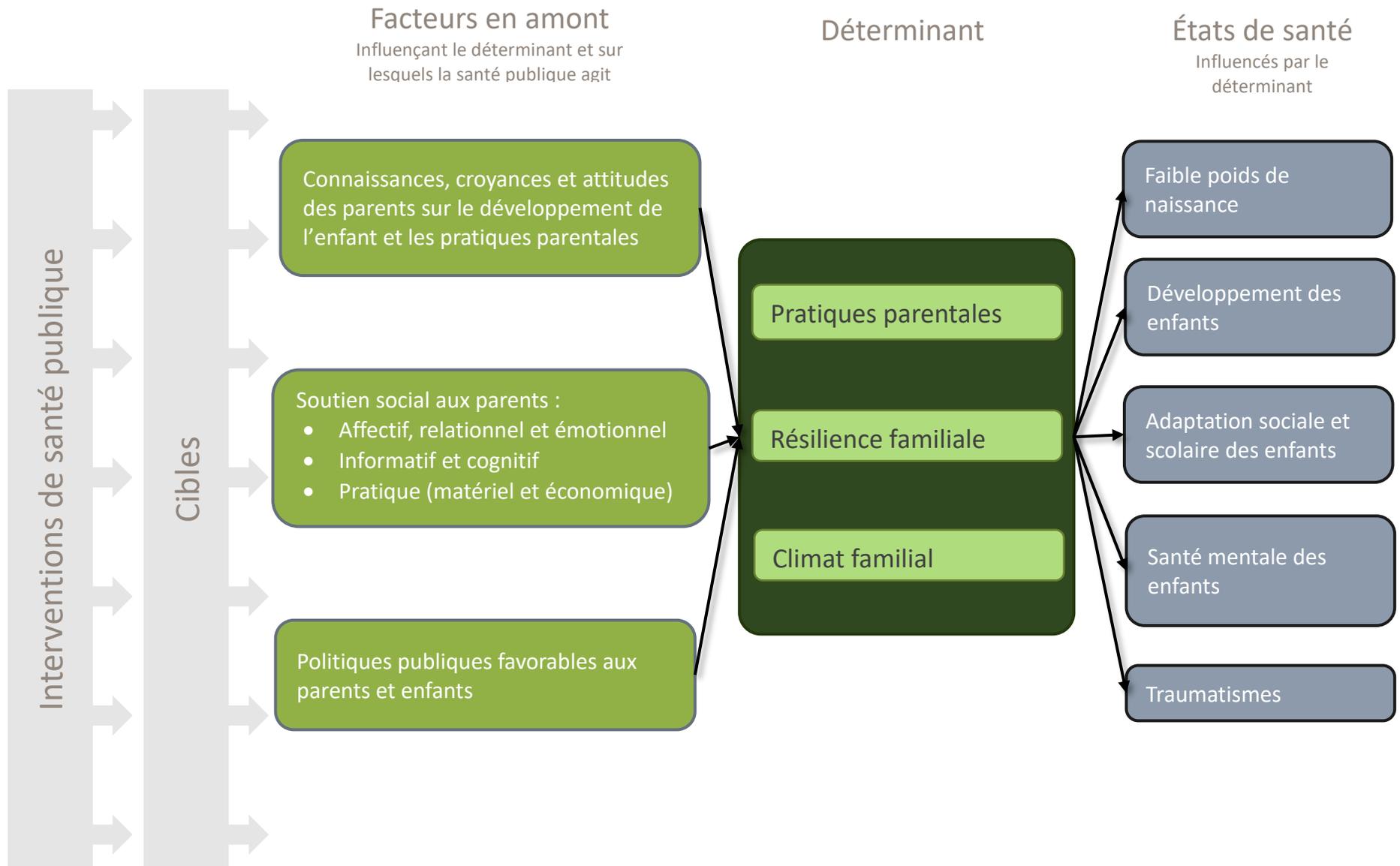
Pertinence

La diversité des familles montréalaises constitue une richesse et certaines de leurs caractéristiques les distinguent nettement du reste du Québec, alors qu'une famille sur deux est issue de l'immigration et parle une autre langue que le français à la maison. Montréal se démarque par une proportion élevée de parents d'enfants de 0-5 ans ayant un plus faible sentiment de satisfaction parentale (24%) et 27% d'entre eux ont indiqué avoir déjà crié ou élevé la voix contre leurs enfants. Enfin, 27 % de ces parents n'ont aucun accès à une source de soutien fréquemment disponible. De plus, une femme sur 5 rapportait un indice de violence conjugale, cette proportion étant plus importante chez les femmes ayant de jeunes enfants à la maison. Par ailleurs, 8 % des enfants de 0-5 ans (2020) et 17 % des 5-17 ans (2015) vivent sous le seuil du faible revenu.

Les pratiques parentales ont un impact significatif sur le développement de l'enfant et auront une grande influence sur son parcours de vie d'adulte. Les enfants dont les parents ont des pratiques parentales positives démontrent davantage de comportements prosociaux, ont une meilleure estime de soi et sont plus attentifs à l'école alors que des pratiques parentales négatives sont plus étroitement liées à des problèmes de comportement.

Le climat familial a un impact notable sur le développement cognitif, émotionnel, comportemental, social et physique des enfants, mais aussi sur la santé mentale et physique des autres membres de la famille. La qualité du climat familial, le manque de cohésion et de soutien entre les membres de la famille, de même qu'un manque de supervision parentale des activités de l'enfant sont des facteurs de risque du décrochage scolaire. Il est reconnu que dans un environnement familial problématique, l'enfant peut difficilement s'engager dans son rôle d'élève et présente plus de difficulté à développer les habiletés et les compétences nécessaires au succès scolaire.

La résilience familiale consiste à réduire les effets des facteurs de risque (ex. : isolement ou conflits familiaux) aux situations stressantes en mobilisant ou en renforçant les facteurs de protection (ex. : soutien familial, optimisme). Cette interaction diminue la probabilité d'apparition d'une issue négative, comme des troubles de santé mentale et des comportements mésadaptés, tant chez les parents que chez les enfants. Elle permet aux membres de la famille de développer entre autres un sentiment de cohésion, de resserrer les liens affectifs et de s'adapter à la nouvelle réalité. Au Québec en 2020, 65 % des parents rapportaient des symptômes d'anxiété, 48 % des symptômes de dépression, 25 % un dysfonctionnement familial et 20 % affirmaient souffrir de solitude ou d'isolement.



*Ce facteur en amont est abordé dans la fiche *Services préventifs en périnatalité et petite enfance*, en lien avec le programme *Pour une maternité sans danger*.



Objectifs sur le déterminant et ses composantes

D'ici 2025,

1. Augmenter la proportion de parents qui ont des pratiques parentales positives ;
2. Diminuer la proportion de parents ayant des conduites abusives ou négligentes envers leurs enfants ;
3. Diminuer la proportion de parents qui vivent un stress élevé associé à l'exercice d'un rôle parental, particulièrement ceux vivant en situation de vulnérabilité ;
4. Augmenter la proportion de familles résilientes face à l'adversité ;
5. Diminuer la proportion d'enfants exposés à des violences familiales.

SERVICES DU PNSP ASSOCIÉS : 1.1, 1.2, 1.9, 1.12, 2.10

Offre de services de santé publique

OBJECTIFS SUR FACTEURS EN AMONT	INTERVENTIONS DE LA DRSP	INTERVENTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DES CIUSSS	INTERVENTIONS D'AUTRES SECTEURS
<p>Connaissances, croyances et attitudes des parents sur le développement de l'enfant et les pratiques parentales positives</p> <p>1. D'ici 2025, les parents augmenteront leurs connaissances sur le développement de l'enfant, les pratiques parentales positives et favorisant un attachement sain et sécurisant, particulièrement les parents vivant en situation de vulnérabilité.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formations aux intervenant-es des organismes communautaires dans le cadre du déploiement du programme de soutien aux pratiques parentales Y'a personne de parfait (Y'APP), destiné aux parents d'enfants de 0-5 ans. (Priorité PNSP) 2. Expertise-conseil et accompagnement de projet à l'intention de Boscoville dans le cadre du déploiement d'un programme universel de soutien aux pratiques parentales (6 à 17 ans). (Priorité PNSP) 3. Accompagnement de projet, en collaboration avec les partenaires institutionnels et communautaires, pour l'implantation de l'initiative Espace Parents visant le soutien à l'adaptation du rôle parental en situation d'immigration chez les familles d'enfants de 0-17 ans. (Priorité PNSP) 4. Formations continues sur l'attachement parents-enfants et les pratiques parentales à l'intention des intervenant-es SIPPE travaillant auprès des familles 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariat avec Boscoville pour le déploiement du programme universel de soutien aux pratiques parentales visant les parents d'enfants de 6 à 17 ans. Incontournable 2. Services individuels en promotion de la santé et en prévention : distribution de matériel et counseling aux parents sur le développement de l'enfant et les pratiques parentales positives (guide <i>Mieux Vivre avec notre enfant de la grossesse à 2 ans</i> et autres outils de référence et d'information répondant à des critères de qualité en termes de contenu et de littératie). Incontournable 	<p>Organismes communautaires et autres partenaires œuvrant auprès des familles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Interventions individuelles et de groupe et diffusion d'informations sur les pratiques parentales. 2. Démarchage auprès des familles afin de les accompagner vers les services de soutien aux pratiques parentales, en collaboration avec la DRSP et les autres acteurs de la communauté.



OBJECTIFS SUR FACTEURS EN AMONT	INTERVENTIONS DE LA DRSP	INTERVENTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DES CIUSSS	INTERVENTIONS D'AUTRES SECTEURS
	<p>d'enfants de 0-5 ans en situation de vulnérabilité (Priorité PNSP)</p> <p>5. Production d'outils de référence à l'intention des intervenant-es SIPPE pour le déploiement d'une trousse de sécurité destinée aux familles d'enfants de 0-5 ans en situation de vulnérabilité. (Priorité PNSP)</p> <p>6. Diffusion d'information par la création de fiches synthèse bonifiant la boîte à outils destinée aux intervenant-es SIPPE pour soutenir l'accompagnement des familles d'enfants de 0-5 ans en situation de vulnérabilité. (Priorité PNSP)</p> <p>7. Marketing social et expertise-conseil sur les services et les programmes de soutien aux pratiques parentales ainsi que sur le développement de l'enfant auprès des parents, partenaires communautaires et institutionnels œuvrant auprès des familles d'enfants de 0-17 ans vivant en situation de vulnérabilité.</p> <p>8. Production d'outils de référence, notamment à partir des données de l'EQDEM 2022, présentant l'analyse des besoins du territoire et des populations afin de soutenir les partenaires communautaires et institutionnels dans le déploiement de programmes de pratiques parentales correspondant aux caractéristiques des familles d'enfants de 0-17 ans.</p> <p>9. Production d'outils de référence traduits en diverses langues visant à promouvoir les programmes de soutien aux pratiques parentales et à réduire les barrières d'accès pour les familles allophones.</p> <p>10. Diffusion d'informations auprès des intervenant-es du programme Ma grossesse sur les programmes, services et projets visant le soutien aux pratiques parentales pour les familles d'enfants de 0-5 ans. (Priorité PNSP)</p>	<p>3. Services individuels en promotion de la santé et en prévention : distribution de matériel et counseling portant sur la sécurité des bébés et bambins, pour les parents inscrits dans le programme SIPPE. Incontournable</p> <p>4. Services individuels et de groupe en promotion de la santé et en prévention : soutien aux pratiques parentales dans le cadre des services universels et de programmes ciblés (ex. : SIPPE, Olo, Triple P). Incontournable</p> <p>5. Soutien clinique et expertise-conseil aux intervenant-es des organismes communautaires Famille qui offrent des services individuels et des interventions de groupe sur les pratiques parentales. Incontournable</p> <p>6. Interventions de groupe en promotion de la santé et en prévention, en collaboration avec les organismes communautaires, dans le cadre de l'initiative Espace Parents visant le soutien à l'adaptation parentale en contexte d'immigration. Incontournable</p>	



OBJECTIFS SUR FACTEURS EN AMONT	INTERVENTIONS DE LA DRSP	INTERVENTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DES CIUSSS	INTERVENTIONS D'AUTRES SECTEURS
	<p>11. Événement de partage de connaissances pour les partenaires institutionnels et communautaires autour des enjeux de promotion et de prévention touchant les enfants âgés de 0 à 5 ans exposés à la violence conjugale. (Priorité PNSP)</p>		
<p>Soutien social</p> <p>2. D'ici 2025, davantage de parents recevront un soutien social affectif, relationnel, émotionnel, informatif, cognitif et pratique adéquat, particulièrement ceux vivant en situation de vulnérabilité.</p>	<p>12. Soutien au développement des communautés pour le déploiement d'une offre d'activités et de projets de soutien social pour les familles (halte-répit, café-rencontre, cuisine collective, etc.) dans le cadre de projets financés par la Santé publique. (Priorité PNSP)</p> <p>13. Approche de proximité pour mener des activités de démarchage auprès des acteurs locaux afin de rejoindre les familles, plus spécifiquement celles vivant en contexte de vulnérabilité et faire connaître les services et programmes de promotion et de prévention offerts dans chacun des territoires, en complémentarité avec les partenaires du milieu.</p> <p>14. (Approche de proximité) Formation en promotion de la santé visant la santé mentale positive et ses déterminants (ex. : compétences socio-affectives, pratiques parentales positives, soutien social des parents et saines habitudes de vie) dans les milieux fréquentés par les familles, les jeunes et les futurs parents vivant en contexte de vulnérabilité (ex. : écoles, SGÉE, OCF, CIUSSS, villes et arrondissements, instances de concertations locales), en collaboration avec les partenaires et selon les besoins des territoires.</p> <p>15. Concertation avec les partenaires communautaires et institutionnels pour partager les meilleures pratiques et cibler les interventions complémentaires permettant de mieux rejoindre les familles vivant en situation de vulnérabilité. (Priorité PNSP)</p>	<p>7. Démarchage auprès des familles isolées en collaboration avec les organismes communautaires. Incontournable</p> <p>8. Services individuels en promotion de la santé : accompagnement des familles participant au programme SIPPE ou Jeunes en difficulté 0-5 ans vers les ressources de la communauté. Incontournable</p> <p>9. Diffusion d'information aux partenaires et aux familles sur les activités et services offerts aux parents et enfants. Incontournable</p> <p>10. Soutien au développement des communautés et accompagnement de projets visant les services et programmes offerts aux familles. Incontournable</p>	<p>Organismes communautaires et autres partenaires œuvrant auprès des familles</p> <p>3. Services individuels et de groupe en promotion de la santé et en prévention, visant le soutien social des familles.</p>



OBJECTIFS SUR FACTEURS EN AMONT	INTERVENTIONS DE LA DRSP	INTERVENTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DES CIUSSS	INTERVENTIONS D'AUTRES SECTEURS
	<p>16. Soutien au développement des communautés par la mobilisation des partenaires locaux et régionaux pour le renforcement des instances de concertation locale et régionale en petite enfance et en jeunesse. (Priorité PNSP)</p>		
<p>Politiques publiques favorables aux parents et aux enfants</p> <p>3. D'ici 2025, les décideurs publics seront informés et reconnaîtront l'importance d'inclure dans les politiques publiques des mesures qui influencent positivement les pratiques parentales, le climat familial et la résilience familiale.</p>	<p>17. Production d'outils de référence identifiant les politiques publiques, programmes gouvernementaux, interventions communautaires et pratiques inspirantes ayant des impacts positifs démontrés sur la santé et le bien-être des familles.</p> <p>18. Production d'avis et de mémoires proposant des ajustements aux politiques publiques afin de réduire le stress parental et d'améliorer l'accès aux mesures de conciliation famille/travail.</p> <p>19. Création d'alliances avec les parties prenantes issus des milieux communautaires, institutionnels, municipaux et des affaires pour créer une communauté montréalaise bienveillante envers les familles (par exemple : mesures de soutien à la parentalité en entreprise, Initiative Municipalité amie des enfants).</p> <p>20. Relations médias pour appuyer les meilleures pratiques sur les sujets touchant la santé et le bien-être des familles qui font l'objet d'une couverture médiatique.</p> <p>21. Production d'outils de référence et événements de partage de connaissances sur les données de l'EQDEM 2022 et les mesures efficaces à l'intention des parties prenantes issues des milieux institutionnels (RSSS, réseaux scolaires et des services de garde) et communautaires, afin de guider la prise de décision sur les politiques publiques.</p>	<p>11. Représentations auprès des décideurs locaux pour les sensibiliser aux effets de l'environnement familial sur la santé et le développement des enfants, et aux leviers à leur disposition pour l'influencer. Optionnelle</p> <p>12. Concertation au sein des tables intersectorielles autour des enjeux locaux vécus par les familles. Incontournable</p> <p>13. Concertation dans le cadre de dépôts d'avis et de mémoires lors de consultations publiques touchant les enjeux vécus par les familles, en concertation avec la DRSP. Optionnelle</p>	<p>Organismes communautaires et autres partenaires œuvrant auprès des familles</p> <p>4. Interventions de groupe en promotion de la santé pour le développement de projets visant l'implication et le pouvoir d'agir des familles.</p>